

Télésurveillance : comment en faire un usage adéquat et sécuritaire ?



La télésurveillance est le suivi à distance, par un médecin, des données cliniques d'un patient, transmises par les TIC¹. Les informations ainsi recueillies permettent d'adapter la prise en charge du patient dès que requis.

Objectifs et avantages

La télésurveillance a notamment pour objectif de stabiliser l'état de santé d'un patient, voire de l'améliorer, et de prévenir les épisodes de détérioration à l'aide de l'analyse des données obtenues. Elle permet au médecin d'ajuster le diagnostic ou le traitement du patient entre deux rendez-vous officiels. Elle renforce aussi l'implication de ce dernier dans la prise en charge de son problème de santé, tout en lui permettant généralement de rester dans son milieu de vie.

Types de données recueillies

Les données recueillies par télésurveillance peuvent être de nature physiologique (ex.: lecture de la tension artérielle, bande de rythme cardiaque, résultats fournis par un glucomètre, fréquence d'utilisation d'un inhalateur) ou psychologique (ex.: questionnaire pour statuer sur l'état mental d'une personne). Les données peuvent être recueillies par le patient, un professionnel de la santé ou au moyen d'un objet connecté.

La télésurveillance peut être utile en présence de maladies chroniques telles que le diabète, la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) et l'insuffisance cardiaque, ou encore pour le suivi de certains problèmes de santé plus aigus, en complément ou en remplacement d'une hospitalisation.

Fréquence et moyens de transmission

La fréquence de transmission des données varie grandement selon les circonstances. Par exemple, elle peut être en continu pour la surveillance du rythme cardiaque d'un patient souffrant d'arythmie. Elle peut être hebdomadaire pour la surveillance des résultats de glycémie d'une personne diabétique, puis devenir mensuelle lorsque l'état de celle-ci se stabilise.

Les TIC utilisés peuvent aussi varier. Un objet connecté peut servir à la transmission de données en continu, alors qu'un courriel sécurisé peut servir à une transmission occasionnelle.

Qualité de l'exercice

Avant d'opter pour la télésurveillance, le médecin doit s'assurer qu'il possède les compétences nécessaires pour :

- analyser, interpréter et prendre en charge les données recueillies;
- comprendre le fonctionnement des instruments médicaux utilisés;
- connaître et ajuster, s'il y a lieu, les paramètres des données justifiant une alerte;
- avoir accès à des ressources en cas de problèmes techniques.

Relation patient-médecin

Information

Un patient bien informé s'implique généralement davantage dans la prise en charge de son problème de santé. Ainsi, le médecin doit s'assurer que le patient recevra les informations nécessaires concernant :

- la prise en charge de son problème de santé, incluant les actions à poser en cas d'urgence ou d'une détérioration de son état;
- le programme de télésurveillance mis en place, y compris les objectifs et les modalités de celui-ci;
- le fonctionnement des instruments médicaux choisis.

Lorsque la situation le nécessite, et en accord avec le patient, un proche de celui-ci devrait également recevoir ces informations.

Communication

Lorsqu'il y a lieu, le patient doit être informé de la composition de l'équipe chargée de la télésurveillance puisqu'il est possible que celle-ci soit différente de son équipe traitante habituelle. Le patient doit avoir la possibilité de joindre en temps opportun un membre de l'équipe de surveillance advenant une complication ou un questionnement. Le médecin doit également être disponible dans un délai raisonnable afin de soutenir l'équipe de surveillance.

De son côté, l'équipe de surveillance doit s'assurer d'avoir les coordonnées du patient pour le joindre en cas d'urgence, ainsi que celles d'un de ses proches au besoin.

Le médecin traitant habituel du patient doit demeurer disponible, comme à l'habitude.

1. Technologies de l'information et de la communication.

Suivi du patient

Délai de réponse ou de rétroaction

Le médecin doit s'assurer que le patient a été avisé du délai de réponse de l'équipe de surveillance lors de la réception de données anormales. Ces données seront-elles reçues et étudiées en temps réel? Une ou plusieurs fois par jour? Une fois par semaine? Uniquement lors d'un rendez-vous de suivi? L'équipe de surveillance communiquera-t-elle avec le patient à chaque lecture anormale ou uniquement à une fréquence prédéterminée?

Si le patient constate une donnée anormale lors de son monitoring, doit-il s'attendre à ce qu'on communique avec lui dans les minutes qui suivent? Doit-il plutôt appeler l'équipe de surveillance ou encore se rendre à la salle d'urgence?

Dans le cas où une rétroaction rapide a été annoncée au patient, l'équipe de surveillance doit s'assurer d'avoir la disponibilité requise pour soutenir cet engagement.

Médecin responsable

Advenant que le médecin ayant prescrit la télésurveillance (médecin traitant) ne soit pas celui qui supervisera ou prendra en charge les données recueillies, notamment en cas d'urgence, il est important de bien définir les responsabilités de chaque médecin dans le suivi du patient ainsi que les modalités de leur collaboration. Cela s'applique également dans les situations où le médecin responsable des données transmises par un appareil n'est pas celui qui suit le patient. Par exemple, le cardiologue qui reçoit les données d'un cardiostimulateur/défibrillateur peut être différent du cardiologue traitant.

Plan de contingence (problème technique)

Le bon déroulement d'une télésurveillance dépend notamment du bon fonctionnement de l'équipement utilisé et de la disponibilité des réseaux Internet et électriques, tant du côté de l'équipe médicale que de celui du patient. Puisqu'un retard dans le traitement des données peut avoir de sérieuses conséquences, il est recommandé d'avoir un plan de contingence advenant un problème technique et d'en informer le patient.

Qualité et sécurité des données

Les médecins ont l'obligation déontologique d'assurer la confidentialité des informations obtenues au sujet d'un patient. Les données de télésurveillance sont souvent recueillies et transmises à l'aide d'instruments médicaux technologiques (ex.: objets connectés). Le médecin devrait choisir des instruments qui ont été approuvés ou autorisés (*approved or cleared*) par un organisme reconnu tel que Santé Canada ou la FDA (*Food and Drug Administration*) aux États-Unis, pour assurer tant la qualité des données recueillies que la sécurité de celles-ci lors de leur transmission.

Pour des questions de sécurité, les serveurs utilisés pour conserver les données obtenues par télésurveillance devraient idéalement être situés au Canada. Si les données sont hébergées ailleurs (ex.: par la compagnie opérant l'objet connecté et servant de relais pour les données), le médecin devrait bien évaluer les risques sur le plan de la confidentialité et en informer le patient. Au besoin, il peut discuter de la situation avec un expert en sécurité informatique.

Consentement

Le patient doit recevoir les informations nécessaires afin de consentir de façon libre et éclairée à la collecte de ses données et à leur transmission par les TIC. Entre autres, les risques relatifs à ce type de transmission doivent lui être expliqués. Le patient doit également connaître l'usage qui sera fait des données obtenues.

Le consentement peut être obtenu verbalement, puis consigné au dossier. Si le patient refuse la télésurveillance ou est dans l'incapacité d'y recourir, un suivi médical conventionnel doit lui être offert.

Tenue des dossiers

Le médecin doit s'assurer que soit versé au dossier médical du patient les données sur lesquelles il a basé sa démarche clinique.

Les données qui auraient été conservées intégralement au dossier lors d'une visite en présentiel doivent également l'être si elles sont obtenues par télésurveillance (ex.: bande de rythme cardiaque démontrant une anomalie significative ou de novo, questionnaire de suivi d'un état dépressif). Les autres données recueillies par télésurveillance (ex.: une série de lectures de tension artérielle) doivent être versées au dossier ou résumées dans la note du médecin.